

[paragraphe 17(9) et 21(6)]

ORDONNANCE

COUR TERRITORIALE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

N° DE DOSSIER
GREFFE

ORDONNANCE

DANS L’AFFAIRE ENTRE

Inscrivez le nom du demandeur figurant dans la DÉCLARATION.

NOM

DEMANDEUR(S)

ET

Inscrivez le nom du défendeur nommé dans la DÉCLARATION.

NOM

DÉFENDEUR(S)

ET

Inscrivez le nom du mis en cause nommé dans l’AVIS DE MISE EN CAUSE, le cas échéant.

NOM

MIS EN CAUSE

Précisez le moment et l’auteur de l’ordonnance.

L’ordonnance suivante a été rendue par

Juge ou juge de paix

de la

Cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest le

Date

Indiquez ce qui a été ordonné.

La présente ordonnance sera remplie par le personnel du greffe ou, si la partie est représentée par avocat, par ce dernier.

Une fois signée par le juge, l’ordonnance est exécutoire.

Remettez des copies à toutes les parties.

Cochez si la rubrique se poursuit sur une PAGE SUPPLÉMENTAIRE (formule 45). Assurez-vous d’annexer la page en question.

--

Date

--

Juge or Juge de paix